



ANNEXES

I. Liste des katas – divisions débutant, intermédiaires et avancé

La liste des katas par niveau représente les katas admissibles pouvant être exécutés par les athlètes lors des compétitions de Karaté Québec dans les divisions *Débutant*, *Intermédiaire* et *Avancé*.

Division Débutant

La division Débutant inclut les athlètes ayant une ceinture blanche, jaune et orange. Aucun kata de la liste officielle de la WKF ne peut être exécuté sauf ceux énumérés ci-dessous.

#13 Fukyugata 1	#71 Pinan nidan
#14 Fukyugata 2	Shiohai
#17 Gekesai dai ichi	Zenshin gotai
#25 Heian shodan	Kihon kata 1
#26 Heian Nidan	Kihon kata 2
#70 Pinan shodan	

Division Intermédiaire

La division Intermédiaire regroupe les athlètes ayant une ceinture orange, verte et bleue. Un athlète inscrit dans la division Intermédiaire peut effectuer un kata selon la liste apparaissant ci-dessous. De plus, le participant peut aussi effectuer les katas de la division Débutant énumérés ci-haut, à sa convenance.

#14 Fukyugata 1	#28 Heian yondan	#76 Saifa
#14 Fukyugata 2	#29 Heian godan	#93 Tekki shodan
#17 Gekesai dai ichi	#70 Pinan shodan	Shiohai
#18 Gekesai dai ni	#71 Pinan nidan	Seisan (Chito ryu)
#25 Heian shodan	#72 Pinan sandan	Zenchin gotai
#26 Heian nidan	#73 Pinan yondan	Kihon kata 1, 2
#27 Heian sandan	#74 Pinan godan	

Division Avancé

Dans la division Avancé, l'athlète peut choisir et effectuer tout kata parmi la liste officielle de la WKF, sans exception. Cette division regroupe les athlètes ayant une ceinture bleue, mauve, brune et noire.

Un athlète exécutant un kata ne répondant pas aux règles ci-dessus pour les divisions Débutant, Intermédiaire et Avancé sera automatiquement disqualifié.